

Marseille, le 17/07/2024

UFOLEP13  
CA la Maurelle  
81 rue de la Maurelle  
13 013 Marseille  
04 13 24 80 00 - admisport@ufolep13.org

Chères Présidentes, chers Présidents,

Nous vous adressons ce courrier afin de vous informer de **certaines évolutions** concernant le changement d'assurances et la modification des modalités des adhésions et des affiliations.

L'UFOLEP National a voté, lors de l'Assemblée Générale, le **changement d'assurance au niveau national** actant ainsi de quitter l'APAC pour rejoindre **l'assurance Marsh**. Cette assurance correspond davantage à vos besoins et vous offre des garanties plus avantageuses.

L'une des principales modifications est que **le tarif de l'assurance est dorénavant inclus dans les affiliations et les adhésions**. Attention, cette part assurancielle ne couvre que la responsabilité civile. Concernant les biens matériels et les locaux, vous êtes libres de choisir l'assurance de votre choix.

Si vous souhaitez quitter votre assurance actuelle, nous vous joignons un courrier à compléter et à lui retourner avec accusé de réception.

N'hésitez pas à contacter l'assurance Marsh pour toutes questions ou demandes de devis à cette adresse : [assurances.ufolep@marsh.com](mailto:assurances.ufolep@marsh.com)

Concernant les affiliations, il vous faudra désormais choisir entre **3 catégories** : « Association Ufolep », « Association Ufolep + » et « Association Ufolep Pro ». Vous trouverez toutes les conditions respectives à chaque catégorie sur le verso de la grille tarifaire.

L'autre changement important pour vous se situe au niveau des **tarifs licences**. Le tarif ne dépendra plus du niveau de risques mais sera déterminé **en fonction du classement de votre activité principale** (document joint). Le tarif sera également différent si vous êtes en « loisir » ou en « compétition ». Vous pourrez, en cours de saison, passer de la licence « loisir » à la licence « compétition » mais pas l'inverse.

Nous vous assurons que ce changement d'assurance, n'entache pas nos liens avec la Ligue de l'Enseignement avec laquelle nous continuerons à travailler en étroite collaboration.

Nous espérons que ces modifications vous seront bénéfiques et répondront à vos attentes.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions ou précisions concernant ces évolutions.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Jean-Louis Borgni  
Président de l'UFOLEP13